

24 mars 1997, Ottawa

Allocution à l'occasion d'une la signature d'une entente avec les gouvernements de Terre-Neuve et Labrador

L'accord que nous signons aujourd'hui avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador constitue un pas important vers l'objectif que nous nous sommes fixés d'aider les Canadiens à retourner au travail. L'emploi est prioritaire à la fois pour les Canadiens et pour nos gouvernements.

Cet accord de développement du marché du travail montre ce qui peut résulter de la coopération des gouvernements dans des domaines importants. Ensemble, nous pouvons combler efficacement les besoins des Canadiens à mesure que ces besoins changent. L'accord permet aussi à nos gouvernements de remplir l'engagement qu'ils ont pris à l'égard des Canadiens. En novembre 1995, j'ai promis que notre gouvernement se retirerait du domaine de la formation professionnelle dans les trois années suivantes. Nous estimons que le niveau de gouvernement le plus près des Canadiens est celui qui est le plus apte à décider comment l'argent du gouvernement fédéral pourrait le mieux être utilisé aux fins de leurs besoins de formation.

Afin de tenir cette promesse, nous avons fait une offre aux provinces et territoires en mai dernier. Nous leur avons offert la possibilité d'adapter à leurs priorités et exigences particulières les avantages liés à l'emploi et les mesures prises à ce sujet. L'accord d'aujourd'hui rend cette adaptation possible. Il a été soigneusement travaillé afin de répondre aux besoins et circonstances particuliers à Terre-Neuve et au Labrador. Il permet d'assurer que les Canadiens de cette province continueront à recevoir des services de qualité dans la langue officielle de leur choix.

Terre-Neuve et le Labrador ont choisi un modèle de gestion partagée. Cela signifie que la province et le gouvernement du Canada travailleront ensemble à la conception, la gestion et la mise en œuvre des programmes. La mise en œuvre proprement dite sera effectuée au moyen du Réseau de prestation de services du gouvernement du Canada. L'accord signé aujourd'hui et ceux que nous avons signés en décembre dernier avec l'Alberta et le Nouveau-Brunswick portent à trois le nombre d'accords déjà conclus.

D'autres viendront s'y ajouter. En travaillant ensemble, nous y gagnons sur le plan de l'efficacité. C'est une approche pragmatique qui permet de rendre la fédération mieux à même d'aider les Canadiens qui cherchent du travail. Si tous nos partenaires provinciaux et territoriaux signent de tels accords, ces derniers peuvent être l'instrument permettant de mettre entre leurs mains 2000000000 \$ qu'ils pourront utiliser pour appliquer des mesures améliorées de réintégration au marché du travail, 2000000000 \$ pour aider les Canadiens à trouver des emplois. Les Canadiens ont besoin de retourner au travail. Ils veulent retourner au travail. Et ils méritent de retourner au travail. Qui plus est, ils méritent que leurs gouvernements travaillent ensemble à créer un milieu favorable à l'emploi et riche de possibilités.

La période que nous vivons est difficile pour bon nombre de Canadiens. Je peux comprendre comme il peut être difficile pour les Canadiens qui veulent travailler de ne pouvoir trouver un

emploi. Mais la période que nous vivons est aussi prometteuse de nouvelles relations et de nouveaux partenariats entre les gouvernements. C'est une période où est née une nouvelle volonté de travailler ensemble pour mettre à la disposition des Canadiens les services dont ils ont besoin et leur permettre d'atteindre les résultats qu'ils souhaitent.

Lorsque nous nous sommes réunis en juin dernier, mes homologues provinciaux et moi avons dressé un plan prévoyant des mesures concrètes et pratiques qui clarifieraient les rôles et obligations de chaque niveau de gouvernement et réduiraient le double emploi et le chevauchement inutile des champs de compétence. Nous avons convenu que les services seraient assurés par le palier de gouvernement le plus susceptible de le faire avec efficacité et efficience. Et nous avons examiné les domaines où une plus grande coopération serait avantageuse pour les Canadiens.

Nous avons fait des progrès depuis ce temps. L'accord de développement du marché du travail que nous signons aujourd'hui constitue la plus récente d'un ensemble de réalisations réalisations qui raffermissent et modernisent notre fédération. Elles illustrent toutes comment notre fédération peut évoluer de façon pratique pour relever de nouveaux défis. Je suis certain que, dans le contexte des négociations encore en cours, l'annonce d'aujourd'hui sera une source d'inspiration. Je me réjouis à l'avance à l'idée de faire d'autres annonces au cours des prochains mois.

Enfin, les Canadiens seront heureux de constater que les divers niveaux de gouvernement travaillent ensemble à faciliter leur réintégration au milieu de travail, car, il n'y a pas de tâche plus importante.

Je vous remercie.